

COMBATTRE L'AUSTÉRITÉ

UNE URGENCE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE



GRAND MEETING 29 JANVIER 2014 HALLE FREYSSINET 55 BOULEVARD AURIOL 75013 PARIS

FO

LA FORCE SYNDICALE

WWW.FORCE-OUVRIERE.FR

MEETING FORCE OUVRIERE 29 JANVIER 2014 LA HALLE FREYSSINET – PARIS

DISCOURS DE JEAN CLAUDE MAILLY

Mes chers camarades, bonjour à toutes et tous !

Il y a un an, à cinq jours près, nous tenions ici, Halle Freyssinet, un meeting de solidarité contre l'austérité avec les camarades belges, espagnols et grecs.

Depuis cette date, l'austérité s'est développée dans notre pays au regard de l'emploi, de la croissance, des salaires, du creusement des inégalités et de la remise en cause du service public républicain.

Les six camarades qui m'ont précédé à cette tribune l'ont démontré, exemple de leur entreprise ou de leur administration à l'appui. Partout, à des degrés divers, en Europe l'austérité est la ligne de conduite des gouvernements et de la Commission européenne.

Dans l'échelle d'amplitude de ces tremblements économiques et sociaux, les peuples grecs, portugais ou espagnols font partie de ceux qui souffrent le plus. Leurs salaires sont diminués, le chômage a explosé ainsi que la pauvreté, leurs droits sociaux et leur protection sociale sont rognés. Ce sont des dizaines d'années de progrès social qui sont ainsi parties en fumée.

Considérant que certaines données économiques s'améliorent, la troïka et les marchés financiers en demandent encore plus, exigeant de soi-disant réformes structurelles destructrices du progrès et de la cohésion sociale.

Ainsi, pour que les exportations espagnoles redémarrent, il a fallu baisser les salaires, augmenter le chômage et diminuer les droits sociaux. A nouveau, ce sont les travailleurs qui sont appelés, contraints et forcés, à renflouer le capital. La baisse des salaires sert de

déévaluation interne. Cela porte un nom : le dumping social consistant à s'aligner sur le moins disant.

Cette logique là, intolérable et suicidaire, est celle du capitalisme libéral, celui, mes chers camarades, qui finira bien pétri de ses contradictions.

En France, nous n'échappons pas à **cette logique d'abaissement qu'on l'appelle capitalisme libéral, social libéralisme ou socialisme de l'offre, ce qui constitue un oxymore au même titre que le « clair obscur ».**

On le voit en matière de salaires, de retraites, de droits sociaux. Il y a un an, nous vilipendions le soi-disant « accord historique » sur le marché du travail. Nous avions raison. En quoi cet accord a-t-il freiné les plans sociaux ? Il les a même accélérés.

Des accords dits majoritaires sur le maintien de l'emploi ont même conduit à ce que des salariés soient licenciés individuellement pour motif économique, venant ainsi gonfler le rang des chômeurs.

Contrairement à ceux qui ont osé dire qu'en ne signant pas nous pratiquions un syndicalisme de la désespérance, nous avons, à juste titre, fait de la résistance et lutté contre la résignation.

Faire du syndicalisme ce n'est pas se couler dans la gestion du possible. C'est réclamer l'impossible qui devient possible et réel quand nous obtenons satisfaction. Cela ne se fait pas du premier coup, en France comme ailleurs.

Mais nous savons que pour gagner, il faut aussi savoir résister et ne pas prendre pour argent comptant ce que délivrent les bien-pensants du capitalisme libéral.

Quand le moule n'est pas bon, mieux vaut ne pas se couler dedans.

En France aussi, nous n'échappons pas à la logique de dumping social. En témoigne par exemple le comportement, dans la téléphonie, de Free, qui casse les prix en investissant moins et en ayant pour les salariés des conditions sociales inférieures, ce qui à terme pénalisera l'emploi et les consommateurs. D'une certaine manière, cette entreprise joue les coucous.

Mes chers camarades, l'an dernier j'expliquais que **l'austérité était triplement suicidaire : socialement, économiquement et démocratiquement.**

Je le confirme en ce 29 janvier.

Au plan économique, nous avons une croissance faible ou quasi nulle. On en voit les conséquences sur l'emploi, l'investissement ou le commerce extérieur.

Au plan social on est légitimement en droit de crier : le changement c'est pour quand ?

Au plan démocratique, en France comme ailleurs, des mouvements politiques de rejet de l'autre prennent racine. Ces mouvements, quand on regarde l'histoire, tendent à se développer dans les périodes de crise, période qui leur sert de terreau.

Pour une bonne part, pour ne pas dire une part essentielle, c'est le fruit de la logique néolibérale de la construction européenne.

Pour lutter efficacement contre ces idées, une manifestation et une interpellation ne suffisent pas : c'est en luttant contre l'austérité qu'on y arrive.

D'où le slogan de ce meeting : « combattre l'austérité, une urgence sociale et démocratique ».

Le pacte budgétaire européen en est une des illustrations. Pendant la campagne électorale présidentielle, celui qui allait être élu s'était engagé à le renégocier. Une fois élu, il avait alors deux possibilités :

- la première, mener un bras de fer pour y parvenir. Ce ne fut pas le cas ;
- la seconde, expliquer qu'après avoir contacté ses homologues il en arrivait malheureusement à la conclusion qu'une renégociation n'était pas possible et qu'il fallait alors se résoudre à serrer les boulons en faisant de la rigueur. Ce ne fut pas le choix annoncé mais c'est ce qui se pratique. Nous n'aurions pas été d'accord mais cela aurait eu le mérite de la franchise.

Une troisième possibilité fut alors présentée : on le signe, mais grâce au pacte de croissance que nous avons obtenu (l'arlésienne des 120 milliards d'euros), tout va bien.

Tout découle de cela et aujourd'hui, 20 mois après la mise en place du gouvernement actuel, après des promesses de candidat qui n'engagent que ceux qui y croient, on a assisté, notamment lors de sa séance des vœux du 31 décembre, **à ce que j'appelle un « coming out » libéral du président** et la conférence de presse du 14 janvier dernier l'a confirmé.

Le combat contre l'austérité doit être mené à tous les niveaux.

En premier lieu, au niveau européen, bien sûr, car l'Europe plombée dans l'austérité s'enlise dans une crise sans issue et seul un changement d'orientation au niveau européen pourra permettre la sortie de ce cercle vicieux.

FO, comme d'autres organisations syndicales de toute l'Europe membres de la Confédération européenne des syndicats, après s'être prononcée contre le pacte budgétaire européen, milite pour l'urgence d'une relance et un plan d'investissement au niveau européen en faveur de la croissance et de l'emploi.

Remettre l'Europe sur le chemin de la croissance et du progrès social passe notamment par un plan ambitieux d'investissement d'un montant de 2 % du PIB européen qui viendrait s'ajouter aux projets d'investissements nationaux.

L'Europe ne doit plus être facteur de contraintes et de sanctions mais de progrès social.

La rupture à ce niveau doit être effectuée pour que le joug de l'austérité soit desserré ensuite au niveau national.

Autre exemple de notre souhait d'une Europe plus sociale, notre combat pour la révision de la directive détachement, facteur en l'état de dumping social.

Précurseur sur le sujet, FO n'a eu de cesse de soulever les failles de cette directive et d'en dénoncer les dérives et ce dès un sommet social à l'Élysée en 2012 sous le précédent gouvernement.

Sur le sujet, il est clair que ce qui prime dans cette directive c'est la liberté de prestation de service et non pas les conditions sociales ou la liberté de circulation des travailleurs.

C'est pourquoi ce que la France a obtenu en décembre dernier, bien que comportant des éléments importants, notamment en matière de contrôle et de responsabilité des entreprises et des sous-traitants, ne règle pas tout, loin s'en faut. Notamment en ce qui concerne la question salariale.

On le voit bien aussi avec cet exemple précis, **le plus gros reste à faire et le plus gros c'est le changement des modalités de la construction européenne.**

Vous le constatez mes camarades, la question demeure à tous les niveaux : le changement c'est pour quand ?

Au niveau national, la rupture doit aussi se faire. Pourtant, la conférence de presse du président de la République a tué dans l'œuf, si je puis dire, tout espoir de changement.

On assiste bien là non pas à un tournant mais à une continuité, voire même une accélération d'une politique libérale aujourd'hui reconnue puisque le président a fait référence à mots couverts à Jean Baptiste Say l'ancêtre des économistes libéraux, grand pourfendeur de l'intervention de l'Etat, **en déclarant que « l'offre crée la demande », affichant ainsi sa préférence économique en choisissant Say plutôt que Keynes qui a la nôtre.**

Il faut revenir quelques instants sur le contenu de cette conférence de presse qui, si **on utilise la métaphore de la route, donne en quelque sorte un coup d'accélérateur à une politique déjà ressentie par nous comme étant très libérale, en confiant les clés du camion à un patronat qui a le pied au plancher, prêt à passer à la vitesse supérieure et en plaçant les organisations syndicales dans la remorque.**

Offrir les clés au patronat, c'est céder aux sirènes de ce dernier sur le coût du travail et faire de celui-ci l'objectif prioritaire de la politique économique. Annoncer 1 million d'emplois pour 100 milliards de réductions des dépenses publiques et sociales, c'est mettre l'emploi créé à 100 000 € l'unité. De quoi augmenter sérieusement le Smic !

Un pin's, comme celui qu'arborent des membres du Medef, n'y change rien, tout cela ressemble, mes chers camarades, à une partie de poker menteur.

Ce fameux pacte de responsabilité s'inscrit de fait dans le pacte budgétaire européen dont il est une des déclinaisons. C'est un pacte d'austérité.

Je rappelle qu'il se décline de la façon suivante : suppression des cotisations familiales pour les entreprises, ce qui représente 30 milliards d'euros. Jamais on n'aura connu une telle baisse généralisée du coût du travail. On comprend les sourires et la satisfaction des organisations patronales. Après les 20 milliards l'an prochain du CICE, on rajoute en quelque sorte 10 milliards d'allègements.

D'autre part, dans les deux cas, allègement de charges et CICE, les effets concrets sur la création d'emplois ne peuvent pas être évalués ou alors en ce qui concerne le CICE ce sera au mieux dans 3 ans. Et ce ne sera que de l'évaluation.

Personne ne peut obliger une entreprise à embaucher. On n'arrive même pas à l'obliger à ne pas licencier ! De fait, une entreprise embauche si elle a une activité et un carnet de commande. Le reste n'est que communication et falbalas. En quelque sorte, pour essayer de faire passer la pilule, il fallait faire croire au ruban social des contreparties en terme d'emplois.

Par contre, quid de l'indispensable compensation des cotisations des allocations familiales. On n'en sait rien et la question reste aujourd'hui sans réponse. On crée un observatoire des contreparties et on demande aux syndicats de négocier des contreparties au niveau national et au niveau des branches. C'est là mes camarades, je le redis, un marché de dupes !

Comment croire une seule seconde que c'est au niveau national ou même des branches que vont être obtenues des créations d'emplois ? Quel pouvoir ont les organisations patronales sur l'embauche ? **L'embauche ne se décrète pas.** Ce n'est pas l'allègement de charges qui permet en tant que tel d'embaucher mais bel et bien un carnet de commandes bien rempli. Ce qui montre bien qu'il s'agit d'un problème de demande et non d'offre !

Si l'objectif en matière fiscale est de réduire les impôts, que devient alors la réforme fiscale lancée par le Premier ministre en novembre dernier dont nous avons salué l'initiative répondant à notre revendication constante de grande réforme fiscale guidée par la justice et l'équité. Ce qui conduit à remettre à plat un système fiscal devenu illisible.

Pour FO, il y a nécessité entre autres choses de remettre l'impôt sur le revenu au centre du système, en lui donnant un poids plus fort notamment en terme de rendement. Mais il faut aussi remettre à plat la fiscalité des entreprises et d'une manière générale, effectuer un rééquilibrage entre la fiscalité dite directe et celle indirecte, la TVA pesant par exemple plus lourdement sur les revenus les moins élevés.

Bref, on a aujourd'hui l'impression que la réforme fiscale est quelque peu recadrée par le pacte de responsabilité et la logique économique qui le sous-tend.

Quoi qu'il en soit FO est là et sera là pour rappeler les engagements de chacun.

Que dire également, mes camarades, de l'absence totale dans le discours du président lors de ses vœux le 31 décembre et de sa conférence de presse, de la question du pouvoir d'achat ?

La défense et l'augmentation du pouvoir d'achat sont notre priorité syndicale, la priorité des priorités.

Je dirais même plus : cela constitue une urgence sociale et économique.

Comment qualifier l'attitude du gouvernement qui a la main sur deux leviers essentiels et qui ne daigne pas les actionner ?

Sur le Smic, c'est « circulez, y a rien à voir » et sur l'Etat employeur c'est aussi « passez votre chemin », et ce depuis 5 ans !

Un mot sur le Smic. Après qu'un rapport d'experts ait déconseillé tout coup de pouce, le gouvernement a annoncé l'augmentation automatique de 1,1 % sans coup de pouce. Le gouvernement a fait plus confiance à la parole des experts qu'aux attentes des salariés.

J'ai usage de dire qu'un expert est quelqu'un, qui vous expliquera demain, pourquoi les choses qu'il prédisait hier, ne sont pas là aujourd'hui !

Aujourd'hui mes camarades, ce sont 13 % des salariés qui touchent le Smic et qui auront vu leur salaire mensuel augmenter seulement de 11 euros nets !!

Les salariés au Smic sont chaque année de plus en plus nombreux et le niveau du Smic n'est guère éloigné aujourd'hui du seuil de pauvreté.

C'est pourquoi l'urgence est là, mes camarades, sur les salaires et le pouvoir d'achat. L'urgence sociale c'est aussi de remettre en place l'Allocation Equivalente Retraite.

C'est en augmentant les salaires dans le privé et en revalorisant le point d'indice gelé depuis trop longtemps dans le secteur public qu'on permettra à la fois aux salariés du public comme du privé de boucler leur fin de mois et de relancer la consommation qui reste en berne et qui est pourtant un des moteurs essentiels de la croissance.

Je répète mes camarades, c'est en relançant la croissance qui fait défaut aujourd'hui que l'on pourra échapper à la spirale de l'austérité.

Depuis le début de la crise et l'austérité, ce sont plusieurs points de croissance que nous avons perdus et des centaines de milliers d'emplois qui ont été détruits notamment à la suite de plus de 60 000 défaillances d'entreprises.

La seule chose de gagnée sur la période, et on ne peut pas s'en réjouir, ce sont près de 900 000 pauvres de plus, aujourd'hui ce sont en effet 8,7 millions de personnes qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté qui, je le rappelle, est fixé à 977 euros.

Comme le disait un humaniste « vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice ».

Devant ce constat dramatique, je le répète et le martèle, l'urgence c'est l'emploi bien sûr mais **l'urgence est aussi salariale**, les deux sont d'ailleurs liés, c'est pourquoi nous portons haut et fort nos revendications qui sont les suivantes :

- la revendication d'un Smic à hauteur de 80 % du salaire médian. J'indique en plus que nous avons toujours dit que ce rattrapage peut être fait sur le temps du quinquennat,
- la généralisation et la revalorisation d'une prime transport de 400 euros minimum à tous les salariés qui utilisent leur véhicule pour se rendre à leur travail,
- une revalorisation significative du point d'indice dans la fonction publique,
- la généralisation du treizième mois.

La seule réponse du gouvernement sur le sujet a été de contourner la question du pouvoir d'achat et la revendication salariale en instaurant une nouvelle modalité de déblocage exceptionnel de la participation et de l'intéressement l'été dernier qui prenait fin au 31 décembre 2013 et qui, on peut le dire, a fait un flop retentissant.

Que dire de l'appel du président à la négociation des rémunérations comme une contrepartie au pacte de responsabilité au niveau national et des branches ? Comment faire croire, comme pour les créations d'emplois, que c'est au niveau national que les contreparties salariales vont être négociées ?

Ah mais rassurons-nous, **il y aura un observatoire des contreparties qui veillera au grain ! Soyez tranquilles et n'ayez pas peur !**

Sur l'emploi, quel constat aujourd'hui ? Des plans sociaux en cascade, un taux de chômage qui malgré ce qu'on voudrait nous faire croire ne baisse pas.

On peut signaler tout de même l'exercice d'explication répétitif chaque mois **de l'objectif d'inversion de la courbe du chômage qui, de stabilisation en ralentissement de la hausse s'apparente à une inversion de l'inversion, c'est-à-dire une augmentation.**

J'avais même dit lors de l'annonce des chiffres du chômage de novembre « c'est plutôt la vérité si je mens ».

Les derniers chiffres du chômage annoncés lundi (+ 5,7 % en un an) montrent les limites de l'ensemble des dispositifs créés depuis 20 mois.

Le chômage flirte toujours avec les 11 %, le chômage des jeunes reste bien élevé, même si artificiellement avec les emplois aidés et les emplois d'avenir, il a baissé ces derniers mois. Les jeunes sont en outre touchés de plein fouet par l'ultraflexibilité et des contrats précaires de plus en plus courts.

Le contrat de génération ne fonctionne pas et les seniors sont laissés au bord de la route ; en un an plus de 12,3 % d'augmentation et le taux de chômage de longue durée est toujours en accroissement.

J'ajoute mes camarades, que la formation des demandeurs d'emploi est un point central, névralgique de la politique de l'emploi et de la lutte contre le chômage de la responsabilité essentielle de l'Etat et des régions.

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE continue de tirer la sonnette d'alarme pour la survie de l'AFPA et souligne qu'il est indispensable pour celle-ci de consacrer le principe d'une commande publique nationale qui lui permettrait de répondre au public des demandeurs d'emploi.

On voit le gouffre entre les discours, les mots et la réalité sur le terrain. Alors comment expliquer l'écart entre les bonnes intentions et la réalité ?

La fameuse « boîte à outils » mise en avant n'a pas donné les effets escomptés.

Le problème ce n'est pas la boîte à outils mais les outils et tout le monde sait qu'un bon professionnel se doit d'avoir de bons outils.

On y trouve notamment l'ANI du 11 janvier 2013, la loi sur la sécurisation de l'emploi et le CICE.

Quels effets de l'ANI et la loi de sécurisation de l'emploi ? Plus de flexibilité et très peu de sécurité.

- Des plans sociaux et des défaillances record en 2013.

- Des accords maintien dans l'emploi qui n'ont de maintien que leur nom puisque dans certains cas, l'accord maintien dans l'emploi a eu pour effet de licencier 15 % des effectifs.
- Des dispositions sur le temps de travail qui, sur le papier, paraissent protectrices pour les salariés, en introduisant une durée minimale de 24 heures, mais qui se révèlent être un leurre devant le nombre d'exceptions et l'annonce du recul de 6 mois de l'application des dispositions.
- Des délais raccourcis de consultation qui ont pour effet de faciliter les licenciements économiques collectifs et d'éviter la négociation au profit de l'homologation.

Doit-on retirer de la satisfaction quand on dit après coup « on vous l'avait dit, on vous avait prévenus, c'est pas faute de l'avoir répété » ?

Constants, nous le sommes là aussi. Quand nos camarades, par exemple dans l'automobile, négocient des accords, ils n'acceptent pas les baisses de salaire ou la mobilité forcée, ils ne rentrent pas dans la mécanique de l'ANI.

Le feuilleton du travail du dimanche est un autre exemple de vrai/faux débat sur l'emploi et un vrai cadeau (encore un !) aux patrons, notamment du bricolage.

Autre outil de la fameuse boîte à outils, le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Premier cadeau de 20 milliards aux patrons. Rappelons-nous ce dispositif accordé sans condition et sans contrôle, permettant 4 puis 6 % de la baisse du coût du travail, ce que nous continuons de dénoncer, devait, selon le gouvernement, permettre la création d'au moins 300 000 emplois.

Les économistes ne sont pas tous du même avis puisqu'au mieux, ce serait 150 000 à la fin du quinquennat et le comité de suite du CICE indique, quant à lui, qu'on ne pourra pas évaluer les effets sur l'emploi avant plusieurs années !

Bel outil efficace, on le voit, sans doute efficace pour reconstituer les marges des entreprises. On comprend mieux pourquoi devant une telle efficacité le CICE serait consigné dans le pacte de responsabilité.

FO avait dénoncé dès l'origine ce cadeau de 20 milliards aux patrons sans contrepartie ni même contrôle. On avait suggéré de le cibler, pour le conditionnaliser, et revendiqué qu'une partie des crédits CICE soit mutualisée pour l'affecter à des mesures ciblées car seules des mesures ciblées peuvent avoir de réels effets sur l'emploi.

Tout cela a un peu le goût du « déjà vu » ou de l'éternel recommencement. Rappelons-nous il y a 30 ans.

GATTAZ, prénom Yvon, CNPF ancêtre du Medef, promettait déjà au gouvernement socialiste de l'époque 471 000 embauches contre des allègements du coût du travail et plus de flexibilité.

Selon lui, des emplois étaient disponibles mais un mur de contraintes fiscales, administratives et sociales pesait alors sur les entreprises. Il a obtenu gain de cause en 1987 notamment avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement mais les emplois sont toujours attendus ! Et aucune statistique officielle n'a pu montrer la tenue de la promesse.

Aujourd'hui, GATTAZ, prénom Pierre, président du Medef, tel père tel fils dit la sagesse populaire, a fait encore plus fort :
Il promet 1 million d'emplois contre 100 milliards d'euros d'allégements et un pacte de confiance et il obtient en réponse du gouvernement le pacte de responsabilité.

La vraie question est la suivante : comment le patronat a convaincu le gouvernement, voire même directement l'Elysée et ses conseillers économiques, ou plutôt LE conseiller économique, de « baisser les charges » ?

Un pouvoir de conviction qui va jusqu'à faire épouser le vocabulaire patronal « baisse des charges » dans la bouche du président lors de son discours préliminaire de sa désormais fameuse troisième conférence de presse. Le président a-t-il subi une sorte de média training patronal ou a-t-il été tellement sensible à la fable patronale qu'il la récite à son tour ?

Mes chers camarades, malgré tous ces outils, les annonces de plans sociaux pleuvent, la liste s'allonge, certains font ou ont fait les gros titres de l'actualité : FagorBrandt, Doux, GAD, Mory Ducros, La Redoute, Virgin Mégastore..., d'autres moins.
Vous avez entendu nos camarades qui m'ont précédé à la tribune. Leurs propos illustrent clairement la situation actuelle de l'emploi dans le secteur privé et des services publics dans notre pays.

L'urgence, mes camarades, après les salaires et l'emploi, elle se situe aussi au niveau de la défense et du maintien de notre système de protection sociale collective, élément fondamental de notre République sociale.

Celle-ci est mise à mal et il est urgent de tirer le signal d'alarme une nouvelle fois.

Ce fut le cas en 2013 sur les retraites.

Au meeting du 24 janvier 2013, ici même j'indiquais justement « qu'on était mal barré compte tenu des propositions qui alors commençaient à filtrer sur le sujet ».

Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur nos revendications principales mais nous n'avons pas ménagé nos efforts pour défendre nos retraites et ne pas sacrifier l'avenir. Ni ménagé notre peine pour peser lors du débat parlementaire : mobilisation du 10 septembre, du 15 octobre, du 5 novembre, du 26 novembre et du 18 décembre, adresse publique aux parlementaires publiée dans les journaux, pétition en ligne...

Nous continuons de dénoncer la mesure phare de cette réforme : l'allongement de la durée de cotisation qui socialement est incompréhensible, sonne à nos oreilles comme une soumission économique à la logique de rigueur ou d'austérité mise en œuvre par le pacte budgétaire européen.

A noter d'ailleurs, et c'est significatif, que le gouvernement a reçu, dès après l'adoption de la réforme, les félicitations de la commission européenne.

Il n'y avait pas urgence sur le sujet pour le coup et nous n'avons eu de cesse de le dire. Ce dossier laissera des traces profondes et nous ne renoncerons jamais.

Mes chers camarades, il y a deux façons de s'attaquer à la sécurité sociale :

- on peut remettre en cause les prestations. Ce fut le cas sur les retraites ;

- on peut s'attaquer à sa structure et c'est ce qui risque d'arriver.

La sécurité sociale est l'un des biens les plus précieux pour les travailleurs et leurs familles. Grâce à elle, ils peuvent se soigner, avoir une retraite, percevoir des allocations familiales. Nos anciens se sont battus pour l'avoir, ils ont pesé au sein du Conseil national de la Résistance. Si dans un système capitaliste le régime dit de sociale démocratie peut avoir un sens, c'est la sécurité sociale qui lui donne.

Supprimer la cotisation patronale d'allocations familiales, qui plus est sans savoir par quoi elle va être compensée, peut être lourd de conséquences.

Autant on peut discuter sur la clarification des responsabilités et financements entre solidarité ouvrière et solidarité nationale, entre cotisations et impôts, se soumettre à la logique de l'abaissement du coût du travail, oubliant au passage le coût de l'énergie, du capital et de la monnaie, n'est pas acceptable.

Une ancienne responsable confédérale, Paulette HOFMAN, me rappelait récemment qu'au début des années 80 le dossier avait déjà été évoqué et que nous avons expliqué que **la cotisation patronale était du salaire différé, toute diminution devant automatiquement se traduire par une augmentation des salaires !** Vous voyez qu'on en est loin.

Au-delà, qui peut garantir le maintien des prestations ?

En régime d'austérité budgétaire et de bonneteau fiscal, les dangers sont réels et certains. Tout comme il est dangereux de parler d'abus en matière d'assurance maladie.

Si la sécurité sociale a résisté dans ses structures et fondements, malgré de nombreuses attaques, c'est notamment parce qu'elle est majoritairement financée par la cotisation sociale. **Tout simplement parce qu'une cotisation est plus difficile à remettre en cause qu'un impôt et que la cotisation est ce qui confère un droit aux travailleurs.** Et mes chers camarades, quand on a un droit, on ne demande rien à personne on le fait respecter !

Alors défendre la sécurité sociale, comme l'emploi ou les salaires, c'est une impérieuse nécessité, c'est aussi défendre la liberté, défendre l'égalité, défendre le pacte républicain.

Défendre le pacte républicain, c'est aussi défendre le service public républicain percuté et ruiné par la RGPP hier et son alter ego d'aujourd'hui, la MAP, que l'on pourrait définir par « Mesures d'Austérité en Plus ».

Ce n'est pas qu'une question d'effectifs et de statuts, même si cela va de paire, c'est de l'avenir du service public pour les usagers et citoyens dont il s'agit. En annonçant 50 milliards de dépenses en moins sur 3 ans, en mettant en place un observatoire de la dépense, ce n'est pas le régime Dukan qu'on met en place (avec celui-là, il paraît en effet qu'on regrossit après), c'est l'anorexie budgétaire et comptable qui finit par vous tuer.

Déjà aujourd'hui ce sont des missions de service public qui ont disparu. A l'hôpital public avec la petite sœur de la RGPP : la tarification à l'activité, c'est l'égalité d'accès et la qualité des soins qui en prend un coup.

Je ne peux pas ici, faute de temps, détailler toutes les mesures mais sachez, mes camarades, que l'ensemble des services publics est aujourd'hui impacté par plus de 1 000 mesures qui désormais visent aussi les organismes sociaux et de santé. Celles-ci sont souvent prises en dehors de toute concertation ou débat préalables et ce même avec les ministères et sans débat parlementaire alors que de nombreuses mesures auront des conséquences législatives.

Malgré les promesses, nous n'avons toujours pas obtenu un débat, toujours reculé pourtant essentiel, sur le rôle et les missions générales des services publics, débat indispensable avant toute réforme. On devrait enfin l'avoir sous l'égide du Commissariat général à la stratégie et à la prospective dans les semaines à venir.

Forts de nos revendications constantes, nous devons aussi nous préparer à **faire des élections dans la Fonction Publique de décembre 2014 une réussite pour notre organisation**, qui sera aussi une réussite pour la République.

Oui, il y a urgence à défendre notre République une et indivisible et ses valeurs.

L'annonce, lors de la conférence de presse du président, d'une possibilité de fusion ou rapprochement des régions, pire de donner un pouvoir réglementaire d'adaptation aux régions, met en danger notre République.

Rappelons-nous qu'en disant NON au référendum du 7 avril 2013 qui posait la question de la fusion des deux départements et de la région, les Alsaciens ont dit OUI à la République.

On se demande bien si un an après, le gouvernement a bien entendu le message sorti des urnes.

Pour FO, il est primordial que la république des territoires ne se substitue pas au territoire républicain. J'ajoute que la porte ouverte à la possibilité de pouvoir réglementaire d'adaptation aux régions est une réelle menace à l'égalité républicaine.

Cette logique va entraîner un accroissement des inégalités et une différenciation du droit d'une région à l'autre, d'une métropole à une autre. **Elle remet en cause l'indivisibilité, la cohérence, la lisibilité, l'unicité et du coup, l'égalité républicaine, c'est-à-dire l'égalité de droit.**

Quand on fragilise le niveau national et qu'on décentralise, quand on mélange les responsabilités, on obtient l'inégalité et la confusion comme c'est par exemple le cas avec les rythmes scolaires que nos camarades contestent.

Chers camarades, **tout cela m'amène à dire que le pacte de responsabilité annoncé par le président est en contradiction avec le pacte républicain, mais en phase avec le pacte budgétaire européen.**

D'ailleurs ce n'est pas anodin : la commission européenne a salué et se félicite du choix du président français de suivre le cap fixé par elle et du choix de porter le fer sur les économies et les dépenses.

Quant à nous, nous tenons à saluer les critiques de nos camarades allemands du DGB sur les annonces du président !

Vous le savez, nos camarades du DGB se sont battus contre les réformes Hartz en Allemagne qui ont notamment réduit fortement les droits des chômeurs. D'après la presse allemande, M. HARTZ viendrait conseiller l'Élysée. Si c'est vrai, c'est loin d'être rassurant !

Quand j'indique, mes camarades, qu'il y a une urgence démocratique à combattre l'austérité c'est que les inquiétudes sont grandes.

Plus le mécontentement et la grogne sont grandissants, protéiformes, alimentés par des insatisfactions d'ordre social, exacerbés par des messages médiatiques du style « tous pourris », ou « pourquoi sont-ils nuls ? » et dernièrement un taux de défiance inégalé envers les politiques, plus on peut craindre l'émergence de préoccupations corporatistes, autonomistes ou politiciennes, avec des risques de dérives, de réactions dangereuses de rejet de l'autre.

Cela signifie plusieurs choses mes camarades : d'abord que nous sommes dans un pays où on attend beaucoup des politiques, ce qui est en soi positif, mais aussi que **les idées racistes, xénophobes ou antisémites que nous rejetons avec force, conviction, analyse et humanisme, germent surtout sur le terrain de la misère et des crises économiques ; l'Histoire le montre.**

Mais nous ne le dirons jamais assez, **pour FO, combattre le rejet de l'autre, quel qu'il soit, c'est combattre d'abord l'austérité et sa logique triplement suicidaire : économiquement, socialement et démocratiquement.**

Après le fond, la forme. Mes camarades, sur la méthode, il y a à dire et redire.

Le président parle de compromis « historique » (moi je dis attention à l'abus de l'adjectif historique !!), de pacte de responsabilité, englobant tout le monde : gouvernement, patronat, syndicats, parlementaires, **faisant revêtir à ce pacte des allures d'unité nationale et de confusion des responsabilités avec le danger d'instrumentalisation et de politisation.**

Je le dis haut et fort, **en aucun cas et quel que soit le contenu il n'est question de nous enfermer dans aucun pacte. Nous ne graverons pas nos noms en bas d'un parchemin.** Le Premier ministre nous a d'ailleurs confirmé lundi qu'il n'était pas question d'accord tripartite.

Nous ne confondons pas négociation et concertation, liberté de comportement et unité nationale anesthésiante. Nous restons et resterons libres et indépendants, fidèles à nos convictions, valeurs républicaines et ardents défenseurs des droits des salariés aujourd'hui menacés. Personne ne nous fera taire, nous dirons ce que nous avons à dire mais resterons libres. **Nous ne rentrerons pas, en quelque sorte, dans l'axe Hollande-Gattaz.**

Nous ne confondons pas compromis et compromission et nous ne céderons pas aux sirènes de la soi-disant responsabilité. **C'est en gardant notre indépendance, notre liberté de comportement et notre détermination que nous sommes responsables.**

Comment se dire attaché au dialogue social et à la démocratie sociale, en faire un sacerdoce et d'autre part ne pas jouer la concertation. Le patronat était prévenu des annonces sur les 30 milliards, pas les syndicats. Presser les interlocuteurs sociaux à négocier en serrant les calendriers et en passant en procédure accélérée dans le débat

parlementaire et pire, gouverner par ordonnances et décrets pour aller vite : drôle de conception de la démocratie sociale !

Dans l'opposition en 2005, François HOLLANDE dénonçait ce mode de gouvernance en déclarant que recourir à la procédure des ordonnances, je le cite : « c'est recourir au dessaisissement du Parlement, renoncer à la confrontation démocratique et au débat serein ». Le Parlement n'est pas le seul floué, l'ensemble des partenaires sociaux l'est aussi (...) car je cite toujours « Il n'y aura ni dialogue ni concertation ».

Passer d'« ennemi de la finance », à président des entreprises et faire les yeux doux aux marchés financiers, ça ressemble un peu, mes chers camarades, au syndrome de Stockholm.

Je reviens sur le choix des mots, ce n'est pas anodin, mes camarades, et même si on peut balayer tout ça d'un revers de la main en disant que « c'est de la com' », c'est très significatif.

On passe de « choc » à « pacte ». On a eu le droit au « choc de compétitivité », au « choc de confiance », au « choc de simplification », au « choc de moralisation » puis, le terme devenant trop anxiogène on recycle le « pacte de compétitivité » en un « pacte de responsabilité » qui, si on creuse un peu d'ailleurs, s'inscrit dans la continuité du précédent.

Ne manque plus, mes camarades, que l'électrochoc !

Mais revenons sur la question dite de la démocratie sociale, celle ci a été évoquée dès la conférence sociale de 2012 suivant l'élection présidentielle.

A l'époque, nous nous étions étonnés que dans une démocratie comme la nôtre, nous soyons obligés de mettre dans la constitution l'obligation pour les pouvoirs publics de consulter les interlocuteurs sociaux, voire de leur proposer la négociation.

Notre organisation est constante sur la question et fidèle à ses principes de liberté de comportement et d'indépendance. **Pour nous, il n'appartient en aucun cas aux interlocuteurs sociaux de faire les lois à la place des élus de la Nation.** Ce débat qui a pourtant eu lieu concernant l'ANI du 11 janvier 2013.

Je le répète, c'est une question de liberté, d'indépendance, de responsabilité et de démocratie et de relations entre intérêts particuliers et intérêt général.

La négociation collective est une expression de la liberté et de l'indépendance. Cela explique pourquoi nous pouvons signer comme ne pas signer car – je le dis souvent – nous ne sommes ni des béni-oui-oui, ni des béni-non-non. Et regardez bien, quand nous signons, cela donne une valeur particulière à l'accord. Un peu comme si certains se disaient : « **Ah, si FO signe, c'est bon signe** » !

Ce fut le cas en mars 2013 sur les retraites complémentaires ou plus récemment sur la formation professionnelle. En matière de négociations, nous savons prendre nos responsabilités, même quand la situation est difficile et sous tension.

Mes camarades, lorsqu'on signe un accord, on le défend ; quand on ne le signe pas, on le combat.

Et nous sommes particulièrement vigilants actuellement sur l'assurance-chômage car il est impensable de réduire les droits des chômeurs, tout comme il est impensable de les stigmatiser.

Si croissance était là, si les salaires augmentaient et si les employeurs avaient moins recours à la précarité, le déficit se transformerait vite en excédent. **Ce ne sont pas les chômeurs qui sont responsables du chômage. Ils en sont les victimes.**

Le projet de loi qui vient d'être examiné en conseil des ministres et que j'appelle loi DDOSS, diverses dispositions d'ordre social et syndical, est un vrai melting-pot de thèmes qui auraient dû faire l'objet d'un traitement spécifique au regard de leur importance.

Il traite aussi bien de la transparence des comptes des CE, de la réforme de l'inspection du travail, de la démocratie sociale. Sous ce vocable on trouve aussi bien la représentativité patronale, des aspects de la représentativité syndicale et un dernier sujet sur le financement des organisations syndicales et patronales. **Cela découle de la loi de 2008 sur la représentativité syndicale et nous sommes contre car visant d'une manière ou une autre à corseter ou bureaucratiser la liberté syndicale.**

J'ajoute que la méthode de concertation prônée par le gouvernement a ses limites : la concertation sous contrainte d'ordonnance ou l'exemple de la réforme du mode de désignation des conseillers prud'hommes.

Avancé comme un sujet relevant de la démocratie sociale, on nous a annoncé une réforme du mode de désignation au prétexte notamment d'éviter un scrutin coûteux.

Au final, on nous propose de valider un projet de texte sans en connaître les modalités de mise en œuvre concrètes puisque celles-ci sont renvoyées à ordonnances et décrets et concomitamment devant être discutées dans un groupe de travail.

Pour FO sauf à nous présenter un nouveau système de désignation nous apportant des garanties, nous garderons notre position sur le maintien des élections, nous ne lâcherons pas la proie pour l'ombre.

De même, **la réforme de l'inspection du travail** qui s'inscrit dans la réforme « pour un ministère plus fort » et sur laquelle il y a eu concertation, suscite un certain nombre de craintes dans notre organisation, dont la principale est celle de la perte d'indépendance des inspecteurs du travail. **Ils seront dans l'action le 3 février.**

Et je ne vous parle pas de la représentativité patronale, les syndicats patronaux échappant eux au scrutin, les commissaires aux comptes étant finalement en charge du calcul de représentativité.

Mes chers camarades, notre liberté de comportement, notre indépendance, la continuité de nos analyses et positions, nos engagements pour la République, pour la politique industrielle, pour la négociation, pour le service public républicain forment un tout.

Et ce tout, ainsi que notre travail militant sur le terrain, font que nous nous développons et obtenons de bons résultats électoraux. Des syndicats notamment autonomes, nous rejoignent.

Dans la même logique, conformément à cette conception, pendant les campagnes électorales qui s'annoncent, FO ne donnera aucune consigne de vote et si des camarades FO font campagne ou se présentent, il est indispensable qu'ils remettent leur mandat et n'utilisent pas le sigle FO et qu'ils ne fassent pas référence à FO à des fins électorales.

C'est une question de liberté et d'indépendance. C'est une question de principe.

FO, un syndicat, rien qu'un syndicat.

Oui, un syndicat militant et pas un syndicat institutionnel.

Oui, un contrepoids, pas un contrepouvoir.

Oui, l'intérêt des salariés et non pas l'intérêt général.

Un syndicat libre et indépendant, pas prêt à se faire anesthésier à coup d'unicité nationale ou syndicale, pas prêt à se faire instrumentaliser mais toujours prêt à l'action commune sur des bases claires.

Un syndicat où l'idéologie ne l'emporte pas sur le réalisme et le pragmatisme mais se complètent, cela s'appelle le réformisme militant.

Vous l'avez constaté tout au long de mon discours les urgences sont nombreuses et des solutions et des traitements de ces urgences sont à trouver et à organiser.

Face à la situation, aux revendications et attentes en matière de salaires, d'emploi, de sécurité sociale, de service public républicain **nous ne pouvons pas rester l'arme aux pieds.**

Nous savons tous que les mobilisations interprofessionnelles ne s'improvisent pas, que les travailleurs peuvent hésiter, même si le mécontentement est profond. Mais il est aussi de notre responsabilité de leur donner des perspectives, de conjuguer la solidarité public/privé, de peser sur les événements, d'exprimer clairement le rapport de force.

J'évoquais tout à l'heure les risques qui pèsent sur la sécurité sociale. Ces risques, les personnels les vivent déjà sur leurs salaires, leurs conditions de travail, leurs emplois. Ce n'est pas un hasard mais une nécessité si les 5 fédérations des personnels, dont FORCE OUVRIERE, les appellent à la grève le 18 mars prochain.

Ils ont raison, la sécurité sociale, celle des anciens, celle d'aujourd'hui et celle à garantir demain, mérite bien une grève.

Mais au-delà de la sécurité sociale, ce que vous dites, ce que les salariés du public et du privé disent, tout ce que j'entends dans les visites d'entreprises ou d'administrations, c'est :

- **nous voulons des augmentations de salaires,**
- **nous voulons des créations d'emplois en CDI ou statutaires,**
- **nous voulons de vrais services publics républicains ;**

Emploi, salaires, services publics, sécurité sociale, voilà mes chers camarades, ce que nous devons revendiquer, ce que nous devons défendre, ce que nous devons exiger.

Aujourd'hui, ça grogne.

Aujourd'hui, le changement est attendu.

Aujourd'hui, je l'ai déjà dit, la France est comme un volcan.

Notre rôle, c'est aussi, une fois les revendications définies, de mettre en place les conditions pour obtenir satisfaction.

Nous savons toutes et tous que rien ne nous sera donné, que tout devra être arraché. Cela passe certes par la négociation, mais aussi par l'action, deux faces complémentaires du rapport de force.

C'est pourquoi, en ce 29 janvier 2014, au nom de la commission exécutive confédérale unanime, nous avons décidé de faire du 18 mars une journée de rassemblements et manifestations. Et nous sommes prêts à le faire avec d'autres organisations syndicales partageant les mêmes préoccupations.

Et je m'adresse aux autres syndicats aussi pour faire de ce 18 mars une journée de grève interprofessionnelle.

A FORCE OUVRIERE, nous y sommes prêts.

A FORCE OUVRIERE, nous sommes déterminés.

A FORCE OUVRIERE, nous en avons déjà le mandat.

Lors de ses vœux, le président de la République a expliqué que, je le cite : « s'il n'y a pas de risque, il n'y a pas de possibilité de gain, de victoire et de réussite. Le risque, a-t-il ajouté, il s'appelle le mouvement, il doit être collectif ».

Alors oui, mes camarades, nous n'avons pas la même vision du risque et du mouvement collectif.

Pour nous le mouvement collectif ce n'est pas un pacte austère d'unité nationale, mais l'action par la grève, les manifestations et les rassemblements.

C'est-à-dire l'expression libre et volontaire de ce que je continue à appeler la classe ouvrière. Celle dont Pierre Mauroy disait déjà, après les élections présidentielles de 2002, qu'elle avait été oubliée.

Alors mes chers camarades, repartez la tête haute, fiers de prendre nos responsabilités, montrez que vous voulez un vrai changement, exigez d'être respectés, allez convaincre vos collègues.

Vive le syndicalisme libre et indépendant et préparons tous le mouvement du 18 mars !

Je vous remercie.